



2121, chemin des Hauteurs, Sainte-Lucie-des-Laurentides (Québec) J0T 2J0
Site Internet : www.municipalite.sainte-lucie-des-laurentides.qc.ca

HÔTEL DE VILLE

Lundi au vendredi 9 h à 12 h — 13 h à 16 h
Téléphone : 819 326-3198 • Télécopieur : 819 326-0592

DIRECTEUR GÉNÉRAL

M. Denis Malouin, poste 3501
Courriel : dg@municipalite.sainte-lucie-des-laurentides.qc.ca

RÉCEPTIONNISTE ET COMMIS À LA PERCEPTION

M^{me} Odette Bazinet, poste 3500
Courriel : reception@municipalite.sainte-lucie-des-laurentides.qc.ca

DIRECTRICE DU SERVICE D'URBANISME

M^{me} Catherine Roy, poste 3502
Courriel : croy@municipalite.sainte-lucie-des-laurentides.qc.ca

DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS

M. Martin Clément
819 326-4525
Urgence travaux publics 24 heures : 1 888 433-2092
Courriel : voirie@municipalite.sainte-lucie-des-laurentides.qc.ca

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

M^{me} Lorraine Beauchamp
Mardi 12 h à 14 h - Mercredi et vendredi 15 h 30 à 18 h 30 - Samedi 10 h à 13 h
819 326-3228
Courriel : biblio@municipalite.sainte-lucie-des-laurentides.qc.ca

LE SAISONNIER

Correctrice-révisure et infographe : Diane Sanscartier
Traductrice : Dianne Gadbois

SÛRETÉ DU QUÉBEC 819 326-3131
INFO CRIME : 1 800 711-1800

ISSN : 1718-4363



La fête nationale à Sainte-Lucie

24 juin : Fête de la famille

À la salle municipale et au parc municipal

- 12 h 00 Hommage au drapeau
12 h 15 Dîner des patriotes — spaghetti et gâteau
0 à 5 ans gratuit
5 à 12 ans 3 \$
12 ans et plus 5 \$



- 13 h 00 Tombola
Jeux gonflables pour petits et grands
Pour l'occasion, nous aurons besoin de petites boîtes de conserve (pâte de tomate, soupe...) propres, avec leurs couvercles. Merci de nous en apporter.



25 juin : Spectacle Bleu et Blanc avec Luc Juteau, Jean-François Prud'homme, Félix Leroux, Lauren Bélec et Jean-François Barbeau

À la plage municipale (plage des Italiens)

- 18 h 30 Souper hot dog
20 h 30 Feu de la Saint-Jean
21 h 00 Spectacle



Sainte-Lucie-des-Laurentides... Naturellement!

Conseillers municipaux



Environnement Président du CCE Services sociaux

Réjean Bondu
819 321-2861
bondur@cslaurentides.qc.ca



Travaux publics Loisirs et culture

Robert Cyr
819 321-1105
bobetginette@live.ca



Urbanisme Président du CCU Sécurité publique

Hugo Verrette
819 326-4650
hugoverrette@hotmail.com



Sécurité publique Environnement (CCE)

Christian Cousineau
819 322-2168
c.cousineau@bell.ca



Développement économique Travaux publics

Jacques Gadbois
819 326-6304
jgadbois@municipalite.sainte-lucie-des-laurentides.qc.ca



Loisirs et culture Urbanisme

Carine Gohier
819 774-3479
carinegohier@hotmail.com

Le mot du maire

Par Ghislain Schoeb 819 326-4837
gschoeb@municipalite.sainte-lucie-des-laurentides.qc.ca



Bonjour à vous tous. Les villégiateurs partageront avec nous au cours des prochains mois d'été cette saison chaude et ensoleillée. Au cours de cette période, la population de notre municipalité va doubler et plusieurs pourront prendre connaissance de nos services locaux.

Plusieurs nouveautés et services se sont ajoutés dernièrement dans le but d'améliorer nos services à la population. Je souhaite la bienvenue à mesdames Andréanne Mc Carthy et Catherine Roy, respectivement inspectrice en bâtiment et en environnement et urbaniste. Cependant nous perdons les services de madame Tania Thibault qui nous a nous donné un excellent service au cours des deux dernières années. Elle a choisi de relever un nouveau défi de carrière. Nous regrettons son départ mais nous lui souhaitons le meilleur des succès.

En ce qui concerne le dossier de l'Internet, nous optons pour la technologie FILAU de la MRC, avec une complémentarité de service avec la municipalité de Lantier dont le service fonctionne très bien. Le programme du pacte rural permettra la construction d'une tour sur notre territoire pour communiquer avec celle de Lantier et ainsi offrir le service Internet haute vitesse à un prix très abordable et de manière fiable. FILAU est un organisme sans but lucratif créé par la MRC. Nous prévoyons offrir le service dès l'automne selon le secteur visé.

Je vous invite à lire mes différentes chroniques pour prendre connaissance de quelques informations importantes et j'espère vous rencontrer en grand nombre aux festivités de la fête nationale les 24 et 25 juin prochain. Bon été!

Le mot du maire (suite)

MISE AUX NORMES DE L'EAU POTABLE

Les travaux de mise aux normes de l'eau potable des secteurs Village et Lac Swell sont complétés et les usagers peuvent bénéficier d'une eau souterraine de très grande qualité et surtout pour très longtemps. Deux employés du Service des travaux publics seront épaulés par des spécialistes pour opérer la nouvelle instrumentation technologique et pour l'utilisation de chloration de prévention. Je tiens à remercier notre concitoyen, M. Maurice Poulin, ingénieur, qui a conçu les installations et qui a surveillé les travaux de façon impeccable. Encore une fois, nous pouvons dire que nous avons de la compétence locale de qualité à Sainte-Lucie. L'inauguration officielle sera annoncée au cours des prochaines semaines.

NOUVEAU CAMP DE JOUR

Mise en place d'un nouveau camp de jour pour les jeunes de 6 à 12 ans au camp d'été Jeune-Air du P'tit Bonheur à Lac-Supérieur. Les enfants pourront bénéficier de 7 semaines remplies d'aventures et d'activités en pleine nature. Nous sommes très fiers que la municipalité participe financièrement à ce projet en remboursant 55 \$ des 115 \$ par semaine payés pour chaque enfant inscrit. De plus, le transport quotidien entre l'hôtel de ville et le P'tit bonheur est inclus. Informez-vous au bureau municipal car il pourrait y avoir encore de la place pour certaines semaines. Le coût est à la semaine.

Camp de jour
2010



CHAMPIONNAT QUÉBÉCOIS DE CYCLISME SUR ROUTE

Le samedi 4 septembre 2010 aura lieu à Sainte-Lucie une épreuve du championnat Québécois de cyclisme sur route. L'épreuve consiste à un contre-la-montre-individuel (C.L.M.) qui se déroulera sur le chemin des Hauteurs à partir de la réserve indienne en direction de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson.

Entre 150 et 200 coureurs dans 10 catégories sont attendus. La course proprement dite se déroulera entre 11 h et 15 h et cette section du chemin des Hauteurs sera fermée à la circulation.

Dans le cadre de ce championnat, deux autres épreuves auront lieu les 5 et 6 septembre 2010. La première, une épreuve sur circuit routier, aura lieu à l'Auberge du P'tit Bonheur et la seconde, l'épreuve du critérium, se tiendra à Sainte-Agathe-des-Monts.

Les organisateurs de ce championnat sont M. Guy Lépine et M^{me} Lise Paradis, respectivement président directeur général et directrice des opérations du P'tit Bonheur.

Urbanisme

Par Andréanne Mc Carthy, inspectrice, Service de l'urbanisme

La bande de protection riveraine

Au cours de l'été, vous allez sûrement entendre parler de cette fameuse bande riveraine. La réglementation pour la protection des bandes riveraines est très importante et est en vigueur depuis le 29 janvier 2009. Si votre rive ne possède plus son couvert végétal naturel, vous devez revégétaliser cette dernière dans un délai de 36 mois suivant la date d'entrée en vigueur du règlement. Il vous reste donc jusqu'en janvier 2012 pour vous conformer à cette nouvelle norme.

Vous devez entrer en contact avec le Service d'urbanisme afin de vous procurer un permis d'aménagement de bande riveraine. Pour encourager les gens à intervenir, la municipalité émettra ce permis **GRATUITEMENT** pour la période de l'été 2010. Vous devez donc comprendre que toute intervention dans cette bande de protection riveraine est complètement **INTERDITE** sans l'obtention préalable de ce certificat d'autorisation. La profondeur de cette bande varie entre 10 et 15 mètres, selon la pente de votre terrain, et s'applique à tout lac ou cours d'eau à débit régulier ou intermittent.

Ce permis vous permettra d'aménager un ou plusieurs accès réglementaires au plan d'eau ainsi que de faire la plantation de végétaux **INDIGÈNES** à l'extérieur de l'accès ou des accès. La largeur totale des accès varie entre 1,2 et 5 mètres selon la pente et la largeur de votre terrain. Aucun bâtiment, ouvrage ou structure, permanent ou temporaire, ne peut être implanté dans cette bande de protection. De plus, aucun remblai ni déblai n'est autorisé dans cette zone. Si vous possédez présentement un bâtiment dans la bande riveraine, vous pouvez le dégager et entretenir une bande de 2 mètres autour de ce même bâtiment. Finalement, le règlement numéro 487-08 stipule que « toute activité de contrôle, d'aménagement, d'entretien ou de transformation de la végétation herbacée, arbustive ou des arbres, comme **la tonte de gazon, le débroussaillage, le déboisement, sont maintenant interdits** à l'extérieur des zones d'accès. »

En ce qui concerne les milieux humides, le règlement numéro 487-08 ajoute une disposition qui dicte qu'un milieu humide non adjacent à un lac ou un cours d'eau doit comprendre une bande de protection de 10 mètres de profondeur, calculée à partir de la ligne des hautes eaux. Dans cette bande de protection, les mêmes dispositions que pour les rives s'appliquent.

Le règlement 487-08 renforce plusieurs dispositions applicables aux bandes riveraines qui vont nécessiter des changements dans les habitudes des riverains. Il est très important de vous renseigner au Service d'urbanisme, car c'est votre responsabilité de connaître les règlements qui s'appliquent aux cours d'eau, lacs et milieux humides et de les respecter afin d'assurer la survie de nos écosystèmes.

Le Service d'urbanisme de la municipalité est prêt à répondre à toutes questions à ce sujet. Vous pouvez aussi prendre un rendez-vous avec l'inspectrice, Mme Andréanne Mc Carthy, afin qu'elle vous rencontre directement sur votre terrain. De cette façon, nous allons pouvoir évaluer ensemble les possibilités et ainsi trouver une solution d'aménagement adéquate pour votre propriété.

Venez-nous voir ou téléphonez-nous. Le Service de l'urbanisme est à votre disposition du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h. Téléphone : 819 326-3198, poste 3502.

Comité consultatif en environnement (CCE)

Par Réjean Bondu, conseiller responsable

Journée verte

Le 15 mai dernier, le comité consultatif en environnement organisait la Journée verte à Sainte-Lucie. Durant la première partie de la journée, deux conférences ont été données sur l'aménagement des bandes riveraines et les règlements municipaux. Durant l'une de ces conférences, on nous a expliqué comment toujours avoir une vue sur l'eau, même en forêt. Par la suite, un dîner a été offert aux participants par le CCE. Quelle bouffe! Un merci tout spécial à M^{me} Gabrielle Vena qui a trouvé tous les commanditaires.



À cause du mauvais temps qui s'annonçait, nous avons devancé d'une demi-heure l'inauguration du sentier. Plus de 30 personnes ont assisté à la coupe du ruban par M. le maire Ghislain Schoeb, officialisant ainsi l'ouverture de la phase I. Il reste deux autres phases pour compléter la réalisation du sentier. Une fois les travaux terminés, d'ici quelques années, le sentier sera long de plus de 3 kilomètres.

Nous tenons à remercier tous les bénévoles qui ont travaillé de près ou de loin à la réussite de cette journée. Vous êtes tous invités à venir découvrir Sainte-Lucie sous un angle nouveau. Bonne marche à tous!

Merci à nos commanditaires, Fontaine Santé, S. Bourassa, Pommier-Fleuri, Métro Dufresne de Val-David, Biosphère de Sainte-Agathe et la revue Bio-Bulle.

Journée nettoyage

Notre première journée de grand nettoyage à Sainte-Lucie fut un succès. Plus d'une dizaine de bénévoles se sont présentés pour cette corvée de nettoyage.

Nous avons nettoyé les abords du chemin de Sainte-Lucie. C'était épouvantablement sale. Seulement sur ce tronçon de route, nous avons rempli de déchets de toutes sortes deux grosses remorques de 4 pi sur 8 pi. D'autres bénévoles ont nettoyé la plage municipale ainsi qu'une partie du chemin des Hauteurs, entre le chemin du 3^e-Rang et la réserve indienne. Merci aux bénévoles qui ont répondu à l'invitation et qui souhaitent voir leur municipalité propre.



C'est cependant avec tristesse que nous constatons que des gens continuent à jeter des déchets en bordure du chemin de Sainte-Lucie. Quel dommage de voir encore pareille action en 2010! Une quantité astronomique de bouteilles et de canettes de bière ainsi que des bouteilles d'eau jonchaient les lieux. L'action du soleil sur une bouteille vide peut facilement allumer un feu de forêt. Nous demandons à tous de faire preuve de civisme.

L'an prochain, nous répéterons cette activité en espérant avoir encore plus de bénévoles et moins de déchets à ramasser. Tous les citoyens de Sainte-Lucie ont la responsabilité de faire de notre milieu un endroit propre où l'environnement est au cœur de notre vie.

L'avertisseur de fumée

Par Réal Dufresne, directeur du Service de sécurité incendie

Tous les intervenants dans le milieu des incendies le disent, l'avertisseur de fumée fonctionnel est quelque chose de très important à avoir, d'autant plus qu'il est obligatoire. « Avoir un avertisseur de fumée, c'est comme avoir un pompier 24 heures sur 24 à la maison », dit le dernier message publicitaire du ministère de la Sécurité publique. Cette affirmation est bien vraie si on regarde les statistiques; depuis la commercialisation de l'avertisseur de fumée en 1980, le nombre de décès a chuté de plus de 60 % au Québec, passant d'une moyenne annuelle de 179 à une moyenne de 70 depuis 2000.

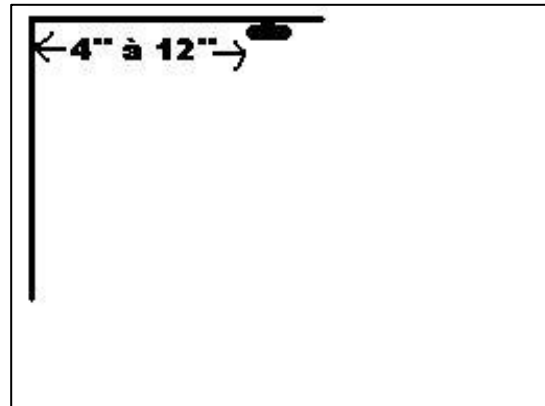
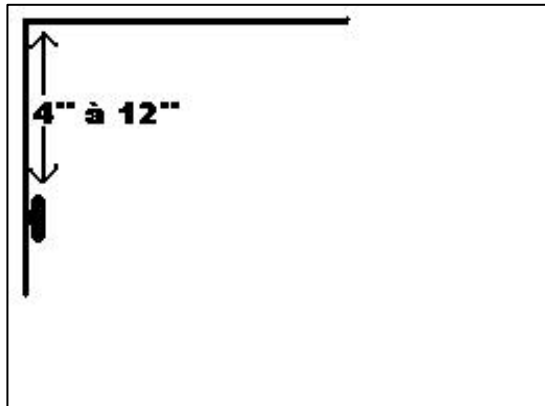
CHOIX DE L'AVERTISSEUR

- **AVERTISSEUR À IONISATION**
Cet avertisseur s'installe majoritairement près des chambres car il est plus sensible.
- **AVERTISSEUR À CELLULE PHOTOÉLECTRIQUE**
Cet avertisseur peut s'installer plus près des appareils de cuisson et près des salles de bains car il est moins sensible aux vapeurs d'humidité et de cuisson. Ce dernier ne déclenchera pas toujours inutilement de fausse alarme.

L'avertisseur que vous choisirez devra être homologué ULC, indiquant qu'il répond aux normes canadiennes.

INSTALLATION DE L'AVERTISSEUR

- Installer un avertisseur par étage, incluant le sous-sol.
- Installer un avertisseur dans le corridor, près des chambres.
- Installer un avertisseur à l'intérieur des chambres où l'on dort la porte fermée.
- Installer les avertisseurs à une distance de 4 à 12 pouces du mur ou du plafond.



L'avertisseur de fumée

(suite)

ENTRETIEN DE L'AVERTISSEUR

- Ne jamais retirer la pile de l'avertisseur de fumée; s'il se déclenche trop souvent, c'est qu'il doit être mal placé.
- Ne jamais utiliser une pile rechargeable.
- Changer de pile deux fois par année (à chaque changement d'heure).
- Appuyer sur le bouton test de l'avertisseur au moins une fois par mois pour en vérifier le bon fonctionnement.
- Remplacer l'avertisseur après 10 ans (voir la date de fabrication sur le boîtier).
- Ne jamais peindre l'avertisseur, ce qui pourrait nuire à son bon fonctionnement.
- Passer l'aspirateur délicatement une fois par année à l'intérieur et à l'extérieur de l'avertisseur pour le nettoyer.
- Changer les piles des avertisseurs dès l'arrivée dans un nouvel appartement.
- Si vous êtes locataire, il est de la responsabilité de votre propriétaire a la responsabilité d'installer dans votre appartement un avertisseur de fumée fonctionnel. Installer un avertisseur à l'intérieur des chambres où l'on dort la porte fermée.

Le brûlage domestique

Par Réal Dufresne, directeur du Service de sécurité incendie

Savez-vous que près du quart des incendies de forêts sont allumés par des brûlages domestiques? En avril et en mai, ces brûlages causent la moitié des incendies forestiers. Au printemps, seulement quelques heures d'ensoleillement suffisent pour assécher l'herbe ou tout autre combustible de surface et rendre ainsi la forêt environnante extrêmement vulnérable. Très tôt en saison, le danger d'incendie est plus élevé dans les terrains dégagés, où il y a davantage de petits combustibles bien secs car la verdure n'est pas encore installée. Voilà pourquoi, dès qu'il est disponible, généralement vers la mi-mai, vous devez consulter l'indice de danger pour connaître les risques d'incendie en forêt. Lorsqu'il est modéré en forêt, il est accru dans les champs. Il faut donc attendre que l'indice-0-mètre indique *Bas*. Par contre, avant la mi-mai, prenez le temps d'aviser la municipalité de votre intention de faire du brûlage et assurez-vous d'en obtenir la permission.

Si on vous permet de faire du brûlage, vous devez respecter des règles bien simples pour éviter une catastrophe. D'abord, surveillez la vitesse et la direction du vent, faites un amas à brûler d'une hauteur inférieure à 2,5 mètres (8 pieds) et assurez-vous d'avoir sur place l'équipement et les personnes nécessaires pour maîtriser et éteindre le brûlage. Ensuite, aménagez un coupe-feu jusqu'au sol minéral. La largeur de votre coupe-feu doit être d'au moins cinq fois la hauteur de l'amas.

Le barbecue

Par Réal Dufresne, directeur du Service de sécurité incendie

La belle saison approche à grands pas et c'est le moment des grillades. Afin d'éviter de malencontreux accidents et de s'assurer d'agréables repas en plein air, voici quelques judicieux conseils.

Transport

En tout temps, la bouteille de propane doit demeurer en position verticale et le véhicule doit être bien aéré.

Entretien

Au moins une fois par année, il faut vérifier les différentes composantes et déboucher ce qui est obstrué et étancher les pièces qui fuient. Lorsque que le robinet est ouvert, appliquez à l'aide d'un pinceau de l'eau savonneuse sur les tuyaux, les robinets et les raccords. Si des bulles apparaissent, c'est qu'il y a une fuite. Ne jamais approcher une flamme nue pour déceler les fuites.

Utilisation de l'appareil

Le barbecue ne doit pas être trop près d'un bâtiment. Il faut ouvrir le couvercle du barbecue, ouvrir le robinet de la bouteille, puis ouvrir les commandes et appuyer sur l'allumeur automatique. Si rien ne s'allume après un maximum de 3 à 4 essais, il faut fermer le robinet, garder le couvercle ouvert et laisser le gaz s'évaporer pendant quelques minutes avant de recommencer.

La plupart des allumeurs automatiques ne fonctionnent plus après une saison. Procurez-vous un briquet allume-barbecue en respectant les procédures d'allumage suivantes : ouvrir le couvercle, allumer le briquet, ouvrir le robinet de la bouteille, ouvrir les commandes et insérer le briquet dans une des fentes conçues à cet effet.

Attention!

Lorsqu'on a terminé, on referme toujours le robinet de la bouteille avant de fermer les commandes de l'appareil; ceci permet de brûler l'excédent de gaz dans le tuyau.

La Maison des Lucioles

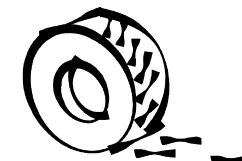
Par André Vena, président du conseil d'administration provisoire

Une autre étape a été franchie dans le projet d'une résidence pour personnes âgées à Sainte-Lucie. Suite à la rencontre d'information du 11 février dernier, plus de 45 demandes de réservation de logement ont été recueillies. Le conseil d'administration provisoire a donc pu procéder au dépôt de la demande de subvention à la Société d'habitation du Québec (SHQ) le 15 juin dernier. Nous attendons maintenant la réponse de Québec.

Écocentre



2143, chemin Martin
Ouvert du 1^{er} mai au 30 octobre
Lundi : 9 h à 12 h
Vendredi : 13 h à 18 h
Samedi : 9 h à 16 h



RDD

Produits acceptés :

- Aérosols
- Batteries
- Bonbonnes de propane
- Cartouches d'encre
- Huiles de moteur usées
- Oxydants
- Peintures, vernis et solvants
- Contenants vides de peinture en métal
- Pesticides et engrais
- Piles
- Produits nettoyants
- Téléphones cellulaires

Chaque contenant doit être exclusivement de provenance résidentielle. Tous les produits doivent être rapportés dans leur contenant d'origine avec, s'il y a lieu, un symbole *inflammable* identifiable. Les pneus peuvent être apportés à notre site de dépôt et la plupart des pharmacies acceptent les médicaments périmés.

Produits refusés :

- Armes à feu, munitions et explosifs
- BPC
- Déchets radioactifs et biomédicaux
- Avertisseurs de fumée

Service de conteneurs

GRATUIT

Pour les objets lourds et encombrants, matériaux de construction, pneus, etc.




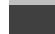

Les branches et les feuilles sont acceptées gratuitement durant les heures d'ouverture du site.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec la municipalité au 819 326-3198.



MUNICIPALITÉ DE
SAINTE-LUCIE-
DES-LAURENTIDES

Calendrier de collecte des déchets
Juin, juillet, août, septembre 2010

-  Déchets et matières recyclables
-  Déchets seulement
-  Gros rebuts

JUIN						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

JUILLET						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

AOÛT						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

SEPTEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31



Carte Privilège

Procurez-vous la carte privilège qui donne accès gratuitement à tous les citoyens de Sainte-Lucie-des-Laurentides aux sentiers pédestres, de ski de fond et de raquette de l'auberge de plein air L'Interval.

Information au bureau municipal : 819 326-3198

Notre salle municipale est disponible pour location au coût de 100 \$ pour vos réunions familiales ou de bureau. Informez-vous à l'hôtel de ville : 819 326-3198

Service de transport collectif intermunicipal des Laurentides
www.tcil.qc.ca
1 800 717-9737



Tu as entre 6 et 12 ans...
Tu as envie de t'amuser...
Inscris-toi alors sans tarder aux Mini-Jeux Laurentides!

Quand? Le mardi 10 août, toute la journée
(remis au 11 août en cas de pluie)

Où? À Labelle

Combien? Gratuit

Il te suffit d'apporter ton lunch (froid) identifié à ton nom et de te présenter à l'hôtel de ville de Sainte-Lucie où un transporteur gratuit t'amènera à Labelle.

*N'oublie pas de t'inscrire car les places sont limitées :
819 321-2861*

Les Rayons d'or de Sainte-Lucie

par Jean-Jacques Tremblay

Voici les activités organisées cet été par le club Les Rayons d'or de Sainte-Lucie :

Journées de golf au club Alpine : 26 juin, 17 juillet et 22 août
Séjour au Manoir des Laurentides à Saint-Donat : 7 et 8 août
Sortie au théâtre Le Patriote : vendredi soir 13 août

Vous pouvez participer à ces activités que vous soyez membre ou non du club. Pour vous inscrire, contactez l'un des membres du conseil d'administration :

Micheline Chalifour (321-2534), Ida Koval (326-4057), Marie-Andrée St-Arnaud (326-2881), Francine Schoeb (326-7819), Michèle Gour (323-4601), Lisette Vigneault (326-1502), Jean-Jacques Tremblay (321-0432).

Enfin, il y aura reprise des bingos à compter du mardi 14 septembre alors que le souper d'ouverture de la saison sera le samedi 2 octobre.

BON ÉTÉ !

Infos de votre biblio

Par Lorraine Beauchamp

Nouveautés

JE NE VEUX PAS MOURIR SEUL

Gil Courtemanche

LA FILLE DE PAPIER

Guillaume Musso

UNE DOUCE FLAMME

Philip Kerr

LE SENTIER DE LA GLOIRE

Jeffrey Archer

A.N.G.E. TOME 7 :

ABSINTHIUM

Anne Robillard

BELLE JOURNÉE POUR
TOMBER EN AMOUR

Marceline Claudais

L'ÉPOUVANTAIL

Michael Connelly

DIEU VOYAGE TOUJOURS INCOGNITO

Laurent Gounelle

PASSEZ AU VERT

Sloan Barnett

DE L'ÉPICERIE À VOTRE ASSIETTE
TOME 2

Collectif

LES AILES D'ALEXANNE, VOLUME 1

Anne Robillard

SORTILÈGES

(roman jeunesse)

Aprilynne Pike

LES SCHTROUMPFES TOME 28 :

LA GRANDE SCHROUMPFETTE

(bande dessinée)

Thierry Culliford, Alain Jost

CAILLOU :

LES PETITES ROUES

LE CAPITAINE

Sarah M. Johanson et Éric Sévigny



Vie communautaire

Les Rayons d'or

Président : Robert Viau

Micheline Chalifour : 819 321-2534

Association récréative

Marie-Claude Lapierre : 819 326-5354

Artisanat Sainte-Lucie

5^e anniversaire

Rencontres *Tri-co-chet*

Tous les jeudis, de 13 h 30 à 15 h 30.

Bienvenue!

Clairette : 819 326-3307

Les Marcheurs du lac

Lundi-mercredi-vendredi à 13 heures

Départ de la bibliothèque

Francine Picard : Paget 514 304-2050

Les Amis de la faune et de la flore du lac Sarrazin

Yvon Darsigny : 819 321-0909

Bazar

Les 1^{er} et 3^e samedis du mois

au sous-sol de l'hôtel de ville

Angéla : 819 326-6101

Camille : 819 326-4992



COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE SAINTE-LUCIE

Messe le dimanche à 11 h

Bureau le dimanche de 10 h à 11 h

et sur rendez-vous

Téléphone : 819 326-1458

Sainte Lucie Tidbits

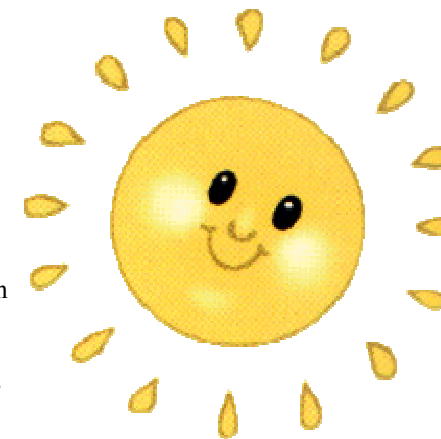
By Dianne Gadbois

A Word From the Mayor : Ghislain Schoeb – We wish success to Tania Thibault who has chosen to follow another career, and we welcome Andréanne McCarthy and Catherine Roy, our new inspectors who specialize in construction, environment and urbanism. In the fall, we shall have high speed internet supplied by FILAU from the MRC. A tower will be built which connects to the one in Lanthier, and it will be available at a minimum charge. Excellent water is now supplied to our village and Lac Swell, and we thank Mr. Maurice Poulin, engineer, who supervised the installation with his utmost attention. Day Camp for children 6 – 12 years at Jeune-Aire du P'tit Bonheur at Lac Supérieur has been organized for seven weeks during the summer along with transportation. Sainte-Lucie contributes \$55/week of the \$115 cost for each child. A cycling event, a test of time and strength, will be held in Saint-Lucie on September 4 on the chemin des Hauteurs from 11 hrs. to 15 hrs. The road will be closed to traffic, and 150 to 200 persons will participate. On September 5 and 6, two more races will be held, one at the Auberge du P'tit Bonheur and the other in Sainte Agathe.

Urbanism: Andréanne Mc Carthy – The government has put forth severe regulations to protect our lakes, rivers, waterways and wetlands. Depending on access and slope, the protected area can run from 10 – 15 metres. Any mowing, woodcutting and construction is forbidden unless one receives a special permit. All questions can be answered by calling 819-326-3198, local 3502 between 8hrs. – 12 hrs. and 13 hrs – 16 hrs.

Environmental Consulting Committee: Réjean Bondu – Green Day was a great success. Conferences on how to protect our waterways, environmentally friendly products and great food were enjoyed by all. Our new walking path was officially opened. When this project is completed in a few years, the path will be three kilometres long. Our first big clean-up day in Sainte-Lucie brought together volunteers who cleaned roadsides, the municipal beach and parts of chemin des Hauteurs. Unfortunately, people continue to throw cans, bottles and plastic onto our roadsides, even in 2010 – shameful! The sun hitting an empty bottle can cause a forest fire. Be diligent.

Fire Safety: Réal Dusfresne – The Minister of Public Safety says that having a working smoke alarm is like having a fireman present 24 hours a day. Since the commercialization of smoke alarms in 1980, there has been a reduction in Quebec of 60% in deaths caused by fire. Deaths have been reduced by an average of 179 to 70 since 2000. Installed in the right places and properly maintained, smoke detectors and alarms can save your life. Did you know that one quarter of forest fires are caused by domestic burning. In April and May, these burnings cause half of the forest fires. A few hours of sun can dry open areas and fields and put our forests in danger. Call the municipality, inform yourselves on the hazards, obtain permission to burn and follow the rules. BBQ season is here. When transporting propane, keep it upright and aired. Check for leaks by applying soapy water to tubes, connections and taps with a paintbrush. In you get bubbles, there is a leak. Do not keep your barbeque too close to buildings. Light it with the cover open, and when closing, shut the propane and then the controls – this permits excess gas to burn in the tube.



Encourageons nos commanditaires

Information : 819 326-3198



LES EXCAVATIONS
H.G. Juteau Inc.
• Pelle Hydraulique
• Fosse septique
R.B.Q. # 2334-3858-91
1929, ch. des Hauteurs, Sainte-Lucie (Qc) J0T 2J0
Tél.: 819.326.9294/326-6671 • Fax : 819.326.9552



Lorraine Hamel agent immobilier affilié
450-436-0206
La Capitale
La Capitale vendre.com
La Capitale St-Jérôme / Courtier immobilier agréé
Francisé autonome et indépendant
de Réseau Immobilier La Capitale, franchiseur
275, boul. des Laurentides, St-Jérôme, QC J7Z 7K8



Les vacances en famille, tout un coup de cœur
Les vacances entre adultes, tout un coup de foudre

L'Interval

Un espace magique au cœur d'une nature magique

Forfaits : auberge, chalets rustiques ou camping

Inclus : hébergement, repas, animation et équipements récréatifs

Sentiers gratuits pour les résidents de Sainte-Lucie-des-Laurentides
40 km de sentiers dont le point de vue du mont Kaaikop

3565, chemin du Lac-Legault, Sainte-Lucie-des-Laurentides J0T 2J0



BUREAU DE POSTE Mme Ginette Riopel

Lundi, mardi, jeudi : 9 h à 12 h – 15 h 15 à 17 h 30

Mercredi : 9 h à 12 h – 15 h 15 à 18 h 45

Vendredi : 9 h à 12 h – 15 h 15 à 18 h 00

819 326-5159

Un petit geste pour de grands résultats :
Le Saisonnier est imprimé sur du papier recyclé.

Date de tombée pour Le Saisonnier de septembre :
➔ vendredi 10 septembre 2010, 16 heures ←

Encourageons nos commanditaires

Information : 819 326-3198



ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC
CLAUDE COUSINEAU
Député de Bertrand
197, rue Principale, bureau 101
Sainte-Agathe-des-Monts J8C 1K5
819 321-1676 ou 1 800 882-4757
Courriel : ccousineau@assnat.qc.ca



Desjardins
Caisse populaire
de Sainte-Agathe-des-Monts

Siège social

77, rue Principale Est
Sainte-Agathe-des-Monts
(Québec) J8C 1J5
819 326-2028
Télécopieur : 819 326-8500

Centre de service Val-David

2462, rue de l'église
Val-David (Québec) J0T 2N0
819 326-2028
Télécopieur : 819 322-7933

www.desjardins.com/caisse-sainte-agathe-des-monts



Jacques Y. Gadbois
Placements REER et FEER

Valeurs mobilières Investpro inc.
Investpro Securities inc.



sans frais

819 326-6304
1 866 932-0556



Domaine Manoir des Pins

1595 chemin de Sainte-Lucie

819 326-4324

1 888 876-0666



SMi
LES CONSULTANTS
S.M. INC.

Jude Tremblay, ing.
Directeur
Infrastructures Laurentides
jtremblay@groupe-sm.com

1065, Principale Est
Ste-Agathe-des-Monts (Québec)
Canada J8C 1L7
☎ +1 819 326.8274
☎ +1 819 326.8275
📧 +1 514 973.5393
groupe-sm.com



MARCEL ALARIE
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN SENC

RÉNOVATION . RÉPARATION . ENTRETIEN
RÉSIDENTIEL . COMMERCIAL . INDUSTRIEL
marcel.alarie@bellnet.ca

CMEQ
LICENCE RBO:
8312-6441-32

Tel : (819) 322.5556
Cel : (819) 323.6749
2605 monty, Val-David J0T 2N0



Coiffure Fou Brac
1846 Ave. J-C Cloutier
Ste-Lucie-des-Laurentides
Anne Brière
(propriétaire)
819-321-0701
cell: 819-325-2701



Centre
de Jardin
La Jardinière
de Sainte-Agathe
Daniel Lachaine, propriétaire
1300, Principale (Route 117)
Ste-Agathe-des-Monts (Qc) J8C 1L9
Téléphone : (819) 326-8826
Télécopieur : (819) 326-1980